



Le Président

Monsieur Paul SERRE

Président de la Chambre Régionale
des Comptes de la Nouvelle-Aquitaine
3, place des Grands Hommes
CS 30059
33064 BORDEAUX CEDEX

Bordeaux, le – 6 JUL. 2022

Vos références : KSP GD220217 CRC - Contrôle n° 2021-0111

Affaire suivie par : Valérie Lauret
valerie.lauret@nouvelle-aquitaine.fr

Objet : Réponse écrite au rapport d'observations définitives relatif au contrôle des comptes
et de la gestion de la société d'économie mixte de Lot-et-Garonne

Monsieur le Président,

Vous nous avez adressé, par courrier du 16 juin 2022, le rapport d'observations
définitives relatives à la vérification des comptes et au contrôle des comptes et de la
gestion de la société d'économie mixte de Lot-et-Garonne.

Je vous informe que ce rapport d'observations définitives n'appelle pas d'observation
particulière.

Restant à votre disposition pour toute information complémentaire, je vous prie d'agréer,
Monsieur le Président, l'expression de ma considération distinguée.


Alain ROUSSET